

Adhérez à l'association "Les Amis de Berdine"

En 1989, quelques venellois, intéressés par la démarche de la "Bergerie de Berdine", qui accueille depuis de nombreuses années des personnes en grande difficulté, décident de créer à Venelles une association pour faire connaître et aider ce lieu de vie "pas comme les autres". Ainsi va naître "Les Amis de Berdine"(*), autour de 8 fondateurs et qui compte aujourd'hui une centaine d'adhérents. Le parrainage qui s'est instauré au fil des ans, a permis à de nombreuses personnes de découvrir cette "Bergerie", que les résidants ont reconstruit au fil des ans, sur les ruines du hameau abandonné de Basses Courennes sur la commune de Saint Martin de Castillon dans le Vaucluse. La réhabilitation des anciens bâtiments et les constructions nouvelles permettent d'accueillir actuellement un minimum de 80 personnes dans de bonnes conditions de confort.

La quasi-totalité du budget de notre association, générée par les cotisations des adhérents (***) et abondée par une subvention municipale, est reversée à la "Bergerie" pour des opérations particulières. Nos membres peuvent également, par leurs compétences particulières, apporter une aide dans différents domaines (agriculture, informatique, comptabilité...).

Découvrez, vous aussi, la **Bergerie de Berdine** (<https://berdine.fr/blog/>) et devenez "**Amis de Berdine**" en adhérent à notre association (***). Vous participerez ainsi à une belle œuvre humaine.

Le président Claude FADY

(*) **Les Amis de Berdine** – 6 rue du coteau 13770 Venelles – 04 42 54 72 31 - CCP 368217 à Marseille. (<https://berdine.fr/les-amis-de-berdine-2/>)

(**) Cotisation : 35 euros minimum par adhérent pour l'année 2018, déductible des impôts. Articles 200-1-b, f. et 238 bis -1-a. (C.G.I.)

(***) Un bulletin d'adhésion est disponible sur le site « **Les Amis de Berdine** » (<https://berdine.fr/les-amis-de-berdine-2/>)

